

Appel de candidatures Deux (2) Chaires de recherche du Canada de niveau 2 UQO

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 265 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir certains des chercheurs et chercheuses les plus accomplis et prometteurs du monde.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé et des sciences humaines. Ils aident les Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. De plus, ils forment la prochaine génération de travailleurs hautement qualifiés grâce à la supervision d'étudiants, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheurs.

L'UQO est en mesure de présenter deux candidatures pour deux (2) chaires de niveau 2 au Programme de Chaire de recherche du Canada (CRC) au concours d'octobre 2018.¹

Les chaires de niveau 2 qu'occupent des chercheurs émergents exceptionnels considérés par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine sont d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans. Les titulaires de chaire peuvent également faire une demande et recevoir un financement d'infrastructure de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), pour les aider à acheter l'équipement de pointe nécessaire à l'exécution de leurs travaux.

Il importe de préciser qu'il s'agit d'un programme extrêmement sélectif et que l'UQO ne doit soumettre que des dossiers exceptionnels. Les candidatures seront évaluées en fonction des critères d'admissibilité de l'UQO à ce programme, ainsi que ceux du Programme CRC. Un descriptif du programme et le processus de *Mise en candidature d'un titulaire de chaire* est disponible à l'adresse Web suivante : www.chairs-chaire.gc.ca.

Admissibilité des candidatEs

- Seuls les professeurEs régulierEs actuellement en poste à l'UQO sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.
- Avoir obtenu un diplôme de doctorat moins de dix (10) ans avant la date de mise en candidature du concours d'octobre 2018 du Programme CRC.

Exigences et critères d'évaluation

- être une excellente chercheuse ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;

¹ Voici une liste de CRC à l'UQO : <https://uqo.ca/docs/17761>.

- avoir démontré qu'il ou qu'elle a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'elle est ou qu'il est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et étudiantes et futurs chercheurs et chercheuses;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de grande qualité.
- les domaines de recherche des candidats doivent s'inscrire dans le cadre du *Plan stratégique de la recherche et de la création* de l'UQO <http://uqo.ca/docs/7657>. En outre, l'UQO doit tenir compte de la distribution des chaires selon les trois grands domaines couverts par les organismes subventionnaires fédéraux et provinciaux.

Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

Dans la conduite de toutes les recherches et recherches-crétions qui sont menées dans son milieu, l'UQO s'engage à promouvoir une culture et une perspective de diversité et d'égalité des sexes et à favoriser les répercussions positives de tels éléments sur les politiques. Pour réaliser cet engagement l'UQO a notamment adopté une série de mesures portant plus particulièrement sur l'attribution des chaires de recherche du Canada.

L'UQO embauche au mérite et souscrit à la promotion de l'équité, de diversité et d'inclusion. Nous encourageons spécialement les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones, les personnes handicapées et autres qui ont les habiletés et les connaissances requises à présenter leur candidature.

Les mises en candidature de l'UQO tiendront compte de la volonté d'atteindre une représentation adéquate des sexes dans l'attribution des CRC. Les candidatures retenues par l'UQO seront présentées au Programme des Chaires de recherche du Canada et seront soumises au processus d'évaluation de ce programme.

Procédures

Un examen minutieux des dossiers des candidats sera entrepris par un comité composé de la doyenne de la recherche, d'unE professeurE de l'UQO titulaire (actuel ou passé) d'une CRC et de deux experts externes. Ce comité procédera à la sélection des candidatEs que l'UQO présentera au programme et accompagnera les candidatEs dans la préparation de la demande. Ce comité sera paritaire femmes-hommes en plus d'inclure une personne des autres trois groupes désignés (autochtone, minorité visible ou personne handicapée).

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre à monsieur Guy Barabé (guy.barabe@uqo.ca), **au plus tard le 28 février 2018**, un court document (maximum trois pages) décrivant :

- 1) Une démonstration de l'adéquation du curriculum vitae aux exigences du programme en insistant sur l'importance des réalisations pertinentes (maximum 1 page);
- 2) Les objectifs du programme de recherche proposé, les hypothèses porteuses, la contribution potentielle à la connaissance et à la formation, de même que la pertinence sociétale des travaux et leur insertion dans le programme scientifique de l'UQO;

- 3) Les approches et les orientations méthodologiques des recherches proposées, leur caractère novateur et la qualité de l'environnement de recherche où elles se dérouleront;
- 4) Les bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature (maximum ½ page). Il importe ici que la personne démontre comment ses activités passées ont eu un effet structurant au sein de l'UQO et comment une chaire de niveau 2 permettrait une accélération de cet effet. Nous entendons par effet structurant une démonstration de la création d'équipes qui ont des activités groupées, une animation scientifique structurée, des partenariats originaux, la création d'un milieu attractif pour des étudiants, des étudiantes et des stagiaires, etc. Il faut établir clairement la capacité de la candidate ou du candidat à accélérer cet effet structurant déjà bien démontré dans son dossier.

Cette information sera transmise au comité d'évaluation. Les résultats de l'évaluation du comité seront annoncés aux candidats avant le 20 avril 2018. Monsieur Barabé demeure à votre disposition pour toute information.

Autres informations pertinentes

Justifications acceptables

Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière de chercheur du candidat en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille.

La déclaration de ces interruptions permettra les membres du comité de sélection de tenir compte de l'impact des interruptions de carrière légitimes attribuables à des congés de maternité, des congés parentaux ou des congés familiaux ou personnels pour raisons médicales. Le temps consacré à ces types de congés ne doit pas entrer en ligne de compte dans l'évaluation de la productivité des candidats dans le cadre de leurs activités de recherche (p. ex. il ne faut pas inclure ce temps dans la moyenne des réalisations en recherche). Le Programme CRC encourage les candidats à préciser les circonstances personnelles qui ont eu une incidence sur leur productivité.

Données sur l'auto-identification

Les renseignements fournis dans le formulaire d'auto-identification en annexe sont traités en toute confidentialité. Nous demandons aux candidats de le remplir afin que nous puissions déterminer combien de candidats font partie des quatre groupes désignés et mettre en place des pratiques et procédures qui mènent à une politique d'équité, de diversité et d'inclusion en matière de recherche et création. Les données serviront aussi à évaluer les progrès réalisés, faire les suivis et rendre compte des résultats de la représentation des membres des groupes désignés à l'UQO.

Mentorat des candidatEs

Le décanat de la recherche offrira du mentorat aux professeurEs des quatre groupes désignés qui envisagent de poser leur candidature. Les intéresséEs devront communiquer avec le décanat dans les plus brefs délais.